

## Baisse du taux de chômage : que fait l'Union européenne ?

Découvrez les initiatives de l'UE visant à réduire le chômage et à créer des emplois de qualité en Europe.



Rechercher un emploi peut être un défi © AP Images/Union européenne - EP

Bien que les conditions du marché du travail et les droits des travailleurs de l'UE se sont considérablement améliorés, la lutte contre le chômage et contre les effets de la pandémie restent des défis majeurs de l'Union européenne pour atteindre une [Europe plus sociale](#).

### En savoir plus

[Découvrez comment l'UE protège les emplois et les travailleurs touchés par la pandémie de coronavirus.](#)

Des efforts ont été déployés afin d'aider les jeunes à entrer sur le marché du travail, de lutter

contre le chômage de longue durée, d'améliorer les compétences et de faciliter la mobilité des travailleurs dans l'Union européenne.

## Taux de chômage dans l'UE

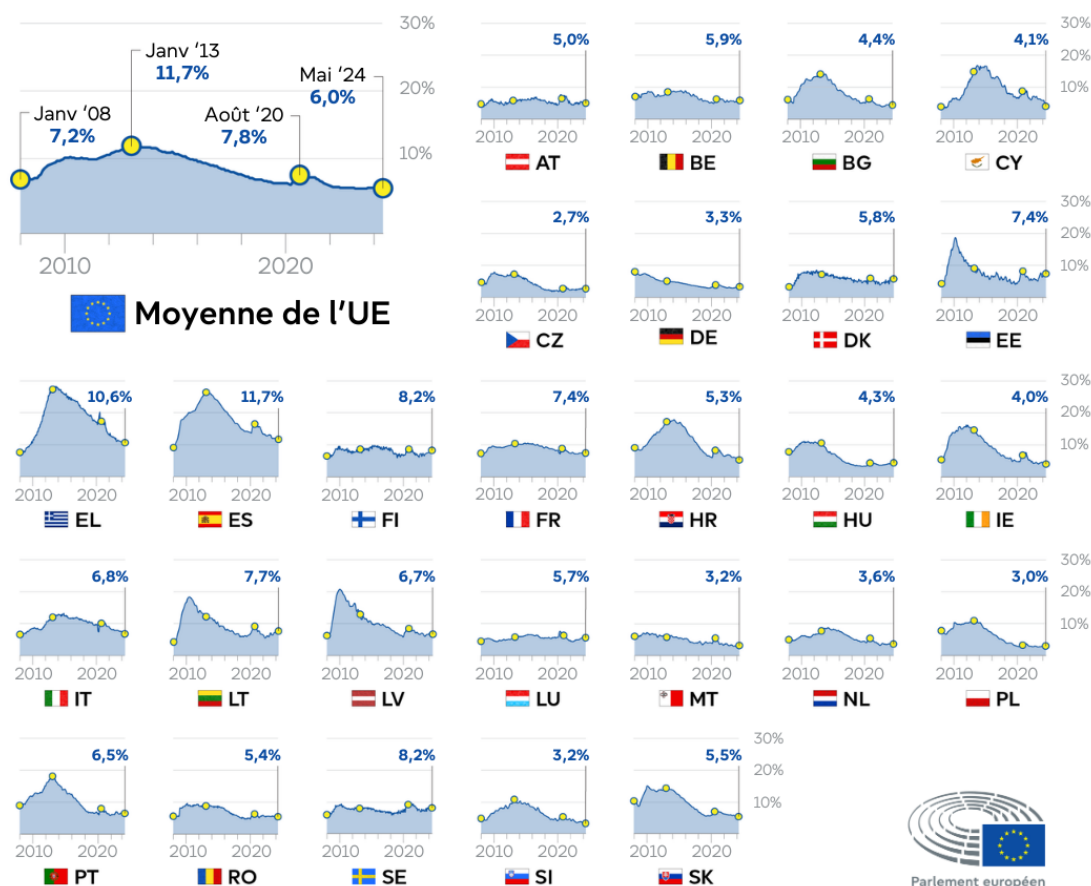
À la suite de la crise de 2008, le [taux de chômage dans l'UE](#) a culminé à 11,7 % en avril 2013. Au début de la crise Covid-19, le taux de chômage avait baissé à 6,5 % en mars 2020, mais au plus fort de la pandémie, il a atteint 7,8 % en août 2020.

En avril 2024, le taux de chômage dans l'UE a de nouveau baissé à 6%, demeurant stable par rapport à mars 2024 et à avril 2023.

Même si les taux de chômage diminuent globalement, ils varient fortement d'un pays à l'autre de l'UE.

# Taux de chômage dans l'UE

## 2008-2024



## Responsabilités partagées

Les politiques sociales et d'emploi sont aux mains des États membres. Toutefois, l'Union européenne complète et coordonne les actions des États membres et encourage les échanges de bonnes pratiques entre pays. Conformément à [l'article 9 du TFUE](#) (traité sur le fonctionnement de l'Union européenne), l'Union cherche à atteindre un haut niveau d'emploi à travers toutes ses politiques et actions.

## Stratégie européenne pour l'emploi

La [Stratégie européenne pour l'emploi](#) (SEE) est une politique mise en place en 1997 par les États membres qui permet d'établir un ensemble d'objectifs communs pour la politique de

l'emploi, de lutter contre le chômage et de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans l'Union européenne.

La Commission assure le suivi et la mise en œuvre de la stratégie grâce au [semestre européen](#), un cycle annuel de coordination des politiques économiques et de l'emploi à l'échelle européenne.

Dans le cadre du semestre européen, la situation sociale et de l'emploi en Europe est évaluée sur la base des [lignes directrices pour l'emploi](#). Afin d'aider les États membres, la Commission émet des recommandations spécifiques par pays, en fonction de leurs avancées dans la réalisation de chaque objectif.

## Quels financements ?

Le Fonds social européen (FSE) est le principal instrument dont dispose l'Europe pour garantir des possibilités d'emploi plus équitables à tous les citoyens européens.

Le Parlement européen a proposé d'augmenter le financement du [budget à long terme de l'UE pour 2021-2027](#). La nouvelle version du fonds, connue sous le nom de Fonds social européen plus (FSE+), dotée d'un budget de 88 milliards d'euros, se concentre sur l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que sur l'égalité d'accès à un emploi de qualité, l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

Le [programme pour l'emploi et l'innovation sociale](#) (EaSI) souhaite moderniser les politiques sociales et de l'emploi, améliorer l'accès au financement pour les entreprises sociales ou les personnes vulnérables qui souhaitent créer une micro-entreprise et promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre via le [réseau EURES](#). Ce réseau européen de l'emploi facilite la mobilité en Europe en fournissant des informations aux employeurs et aux demandeurs d'emploi. Il propose également une base de données des offres d'emploi et des candidatures dans toute l'Europe.

Le [Fonds européen d'ajustement à la mondialisation](#) (FEM) aide les travailleurs qui perdent leur emploi en raison de la mondialisation (fermeture d'entreprises ou délocalisation de leur production vers des pays tiers) ou de la crise économique à trouver un nouvel emploi ou à créer leur propre entreprise.

Le [Fonds européen d'aide aux plus démunis](#) (FEAD) soutient les initiatives des États membres qui fournissent de la nourriture, une assistance matérielle de base et des activités d'inclusion sociale aux plus démunis, afin de les aider à sortir de la pauvreté.

La version actualisée du FSE+ fusionne le FSE, l'EaSI, la FEAD, l'Initiative pour l'emploi des jeunes et le [programme de santé de l'UE](#), mettant en commun leurs ressources et apportant une aide plus intégrée et mieux ciblée aux citoyens.

## Lutte contre le chômage des jeunes

Parmi les mesures prises par l'Union européenne pour lutter contre le [chômage des jeunes](#) figure la « [Garantie pour la jeunesse](#) ». Les États membres se sont engagés à garantir que tous les jeunes de moins de 30 ans reçoivent une offre d'emploi de bonne qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant leur inscription au chômage ou leur sortie du système scolaire. La mise en œuvre de la « garantie pour la jeunesse » est soutenue par des investissements européens, par le biais de l'Initiative pour l'emploi des jeunes.

[Le Corps européen de solidarité](#) permet aux jeunes de s'engager bénévolement et de travailler dans des projets liés à la solidarité à travers l'Europe. [La plate-forme d'emploi EURES](#) aide les jeunes de 18 à 35 ans qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle, à trouver un stage ou une place en apprentissage.

## Les bonnes compétences pour le bon emploi

En améliorant l'acquisition de compétences et en rendant les qualifications plus comparables, l'UE aide les citoyens à trouver des emplois de bonne qualité et à faire les bons choix professionnels. [La nouvelle stratégie pour les compétences en Europe](#), lancé en 2016, comprend dix actions clés visant à mettre à disposition des citoyens la formation et le soutien appropriés et à réviser un certain nombre d'outils existants (tels que le format Europass du CV européen).



**Aider les personnes à revenir sur le marché du travail**

[https://multimedia.europarl.europa.eu/en/video/v\\_N01-PUB-180905-WORK](https://multimedia.europarl.europa.eu/en/video/v_N01-PUB-180905-WORK)

## Lutte contre le chômage de longue durée

Le chômage de longue durée, c'est-à-dire le chômage de plus de 12 mois, est l'une des causes de la pauvreté persistante. Le [taux de chômage de longue durée dans l'UE](#) a diminué ces dernières années, passant de 5,4 % en 2014 à 2,1 % en 2023.

Afin de mieux intégrer les chômeurs de longue durée sur le marché du travail, les États membres ont adopté des [recommandations](#) : ils encouragent l'inscription des chômeurs de longue durée auprès d'un service de l'emploi, une évaluation individuelle approfondie pour identifier leurs besoins, ainsi qu'un plan sur mesure pour les ramener sur le marché de l'emploi (un accord d'insertion professionnelle).

Il sera accessible à toute personne sans emploi depuis 18 mois.

Les absences prolongées du travail entraînent souvent le chômage et le départ définitif des travailleurs du marché du travail. Pour retenir et réintégrer les travailleurs qui souffrent de blessures ou de problèmes de santé chroniques sur leur lieu de travail, en 2018, le Parlement européen a formulé [une série de mesure](#).

Ainsi, le Parlement encourage les États membres à rendre les lieux de travail plus adaptables par des programmes de développement des compétences, à assurer des conditions de travail flexibles et fournir un soutien aux travailleurs (notamment un accompagnement, un accès à un psychologue ou un thérapeute).



**Faire de l'UE un meilleur endroit où travailler**

[https://multimedia.europarl.europa.eu/en/video/v\\_N01-PUB-180529-WORK](https://multimedia.europarl.europa.eu/en/video/v_N01-PUB-180529-WORK)

## Promouvoir la mobilité des travailleurs

Le renforcement de la mobilité transfrontalière des travailleurs peut contribuer à lutter contre le chômage. L'Union européenne dispose d'un ensemble de règles communes pour [protéger les droits sociaux des citoyens](#) en matière de chômage, de maladie, de maternité/paternité, de prestations familiales ou en cas de déménagement.

En 2019, les députés européens ont approuvé le projet de création d'une [Autorité européenne du travail](#). L'objectif de cette autorité est d'améliorer la coopération entre les pays de l'UE et d'aider à garantir l'application équitable et simple des règles de l'UE sur la mobilité du travail et la coordination de la sécurité sociale.

## En savoir plus

Apprenez-en plus sur ce que fait l'UE pour réduire l'impact de la mondialisation sur l'emploi.

### **Apprenez-en davantage sur les politiques sociales de l'Union européenne :**

- [Amélioration des droits et des conditions de travail des travailleurs européens](#)
- [Amélioration de la santé publique : les mesures prises par l'Union européenne](#)
- [Le combat du Parlement pour l'égalité des genres dans l'UE](#)

### **Apprenez-en davantage**

[Fiche thématique sur l'UE: le politique de l'emploi](#)

[Le Service de Recherche du Parlement Européen](#)

[Fiche thématique : Le Fonds social européen plus \(FSE+\)](#)